

UN NOUVEL ÂGE HISTORIQUE : LA FIN DU CYCLE DE L'ETAT NATION

Le système du monde résulte-t-il d'une formule homogène, à l'ordre linéaire et aux étapes successives ordonnées par un déterminisme historique ? Le monde à venir peut-il alors être déduit du monde actuel, ce monde complexe que nous administrons tant bien que mal ? Et l'ordre international que nous tentons d'établir pour amortir les aléas stratégiques liés à la nature humaine peut-il être pérennisé par la mise à jour du système qui régit les rapports entre Etats ? Rien n'est moins sûr, comme l'Histoire le montre ; heureusement, pourrait-on dire pour échapper à la fatalité historique et rendre à l'homme le rôle central qui lui revient¹.

Ce débat n'est pas nouveau. L'Histoire qui ne se répète jamais se continue toujours et des phases de confusion dynamique annoncent souvent des phases de maîtrise régulée. On a, en effet, noté depuis longtemps que les temps confus de transition accélérée fournissent l'essentiel du cadre de médiation et de stabilité constitutif des périodes plus maîtrisées qui suivent. On relève aussi que ces phases de transition durent une trentaine d'année environ, comme on le verra plus loin par le rappel des siècles passés. On peut sans doute sans trop se tromper pointer la fin de la guerre froide, et de l'ordre bipolaire qu'elle avait suscité, comme le début d'une période transitoire et fixer à l'horizon 2020 la stabilisation d'un probable ordre nouveau encore indécis.

*

Quelles seront les principales caractéristiques de la dynamique d'ordre à venir ? Sans doute celles qui s'élaborent confusément sous nos yeux. Quel rôle y tiendra l'Etat ? Sans doute celui qui se dégage lentement des structures politiques très diversifiées qui régissent aujourd'hui la cité. Voilà bien les questions centrales que nous devons

étudier, voilà la dynamique que nous devons essayer de contrôler pour favoriser un ordre adapté à la nouvelle distribution des valeurs, des intérêts et des responsabilités que dessine un XXI^e siècle en bien des points différents de ses directs prédécesseurs. Voilà l'effort d'intelligence que nous devons accomplir pour, en participant à la construction du nouveau monde, y préserver notre place.

Pourrait-on d'ailleurs rester inerte face aux grands défis qui se profilent et dont les effets se font aujourd'hui sentir en tous points de la planète? Celui de la révolution démographique pour entretenir près de 9 milliards d'humains de façon stable sur le globe ; celui de l'exigence écologique, pour offrir une base plus solide au développement durable de notre terre commune ; celui du grand bazar économique pour redistribuer plus équitablement les marchés et harmoniser production et consommation.

Pourrait-on ignorer également la crise systémique mondiale dont le déclencheur financier a produit sur toute la planète en 2008 un vaste reclassement des projets, des dynamiques commerciales et industrielles et mis à mal les planifications stratégiques des Etats les mieux structurés ? Le modèle d'Etat-Nation en est-il affecté ?

Pourrait-on revenir à l'ordre antérieur ? Pourrait-on ne pas s'interroger sur les risques de conflictualité qu'induit ce grand mouvement ? C'est l'objet de cette réflexion à deux voix, celle de l'historien et celle du stratéguiste sur ce qui apparaît à bien des égards comme un nouvel âge historique.

Une cristallisation étatique somme toute récente

Le 24 octobre 1648, les traités de Münster et d'Osnabrück mettent fin à la guerre de Trente Ans. Préparée de longue date, cette paix que les historiens nomment « de Westphalie », consacre l'avènement d'une nouvelle ère, celle de l'équilibre des Puissances fondé sur le principe de souveraineté et l'avènement d'Etats, « Etats-Royautes » d'abord, puis à partir de 1789-1815 véritables « Etats-Nations ». S'ouvrait alors l'ère des « Relations Internationales » fondées sur le principe central de la souveraineté nationale.

Or, cette paix de Westphalie a finalement dépassé son simple contexte historique en transcendant son époque puisqu'elle s'est projetée et prorogée sur le long terme au travers de trois grands ordres historiques successifs : *l'ordre de Westphalie* de 1648 à 1789 ; *l'ordre de Vienne* de 1815 à 1918 ; *l'ordre de Yalta* de 1945 à 1990. Ainsi la paix de Westphalie a fait perdurer de 1648 à 1989 un même âge historique, celui de l'Etat ; et c'est d'un même système « westphalien » que se réclamaient tant Grotius que Richelieu ou Talleyrand, mais aussi Metternich, Adenauer, Churchill, de Gaulle ou Kissinger...

Les premiers avatars de l'Etat moderne

De fait, le traité de 1648 donnait naissance à trois bases fondamentales :

- premièrement, l'Etat, avec la volonté d'instaurer des règles politiques pour limiter la guerre ;
- deuxièmement, un ordre global, l'ordre westphalien, structuré par deux concepts, l'Etat et la Royauté ;
- troisièmement, l'âge historique de l'Etat, pivot des relations internationales.

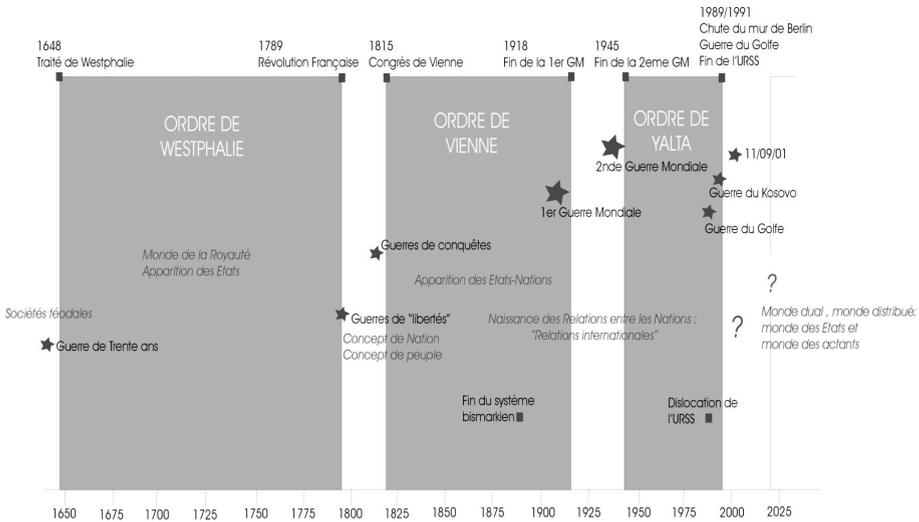
La fondation de l'Etat permet, en effet, de régler légalement, donc politiquement et non plus religieusement, le problème du « mal » que s'infligent les hommes. La raison d'être de l'Etat est donc la protection collective des citoyens ; l'ordre consenti par tous permet de garantir la sécurité de chacun, le citoyen renonçant à sa capacité à exercer la violence et la transférant à l'Etat. Ainsi imaginé dans l'ordre des idées, l'Etat va démontrer sa validité pratique et asseoir sa légitimité politique. Ce mouvement passera par deux étapes.

L'Etat-Roi vient d'abord. A compter de 1648, l'Europe devient un ensemble d'Etats disposant de frontières à la fois précises et reconnues par les autres Etats sur lesquelles le monarque exerce sa souveraineté, notamment en constituant des armées permanentes. C'est l'Etat « Roi » donc, illustré par cette expression connue (bien qu'erronée) de Louis XIV : « Messieurs, l'Etat, c'est moi ! ». Pour autant, le rêve d'un ordre moral, religieux global s'estompe bientôt la notion de l'intérêt particulier du royaume face aux forces centrifuges qui menacent son

autorité. Mais au travers de cette évolution, l'Etat s'est lentement affirmé, sa conception, sa nature et sa place dans la société se sont définies ; elles diffèrent d'ailleurs peu des actuelles. Nous sommes alors passés de la notion de *status rei publicae* à celle d'Etat en français, de *Stato* en italien et *State* en anglais. En parallèle, le concept d'équilibre des forces s'est substitué progressivement au rêve d'une monarchie universelle, tandis que Hobbes formalisait l'Etat en faisant du souverain, détenteur de cette violence légitime, une construction rationnelle et artificielle, incarnation de la « puissance » des citoyens que Spinoza transformera en une vraie formule structurante, la démocratie.

L'Etat-Nation arrive ensuite. Il naît au fil du temps, de la paix d'Augsbourg à l'homogénéisation de territoires nationaux, de la paix de Dieu (origine religieuse de nos Etats que l'on veut garder discrète) à la Révolution française². S'approfondissent alors lentement mais durablement les notions de « nation » et de « peuple », et particulièrement celle de « peuple en armes » mariant idées révolutionnaires françaises et révolution industrielle. Il faudra attendre le Congrès de Vienne de 1815 pour vraiment forger à l'échelle européenne ce concept d'Etat-Nation et permettre à l'identification croissante à la nation de prendre pleinement son essor politique. Ce sera cet ordre international que les historiens nomment l'ordre de Vienne et dont la Première Guerre Mondiale sera tout à la fois l'apothéose, la conséquence et la fin.

Mais, l'Etat moderne n'est déjà plus seul maître du jeu et déjà pointe logiquement, le troisième ordre, celui de Yalta, issu de la Seconde Guerre Mondiale. Il est caractérisé à la fois par la division en deux blocs du monde, mais au sein de ces blocs par la fusion des entités politiques. Et c'est ce dernier ordre qui disparaît entre 1989 et 1991 lors de trois événements majeurs emboîtés: chute du mur de Berlin, guerre du Golfe et fin de l'URSS.



Un temps de maturation pour un système international nouveau

Aujourd'hui, le système international du monde est devenu à la fois le plus instable et le plus « maîtrisé » de tous les systèmes politiques. Certes, les systèmes internationaux ont une vie précaire et l'ordre né de la paix de Westphalie dura cent cinquante ans ; celui du congrès de Vienne, cent ans ; celui de Yalta et de la guerre froide, à peine quarante ans. Les cycles s'emballent à la fin d'un âge historique.

Pour autant, l'étude de l'histoire nous enseigne que ce sont les phases de transition, ces phases de béance qui révèlent fractures et coutures de l'histoire et de la géographie qui sont les plus à même de dessiner les contours du cadre de l'ordre à venir. Et que les phases de transition durent, on l'a déjà dit, en général entre vingt-cinq et trente ans : 1618 et 1648 (guerre de Trente Ans, Traité de Westphalie) ; 1789-1815 (Révolution française, guerres de libertés et de conquêtes, Congrès de Vienne) ; 1919-1944 (Première Guerre Mondiale, Conférence de Yalta), voilà pour les trois derniers épisodes. Après 1989, fin de la guerre froide, se profile donc déjà 2020.

Or, l'histoire apprend aussi que chaque modification de l'ordre international entraîne une période de troubles. La guerre de Trente Ans a accompagné le passage de sociétés féodales au système d'Etats, les

guerres de la Révolution française assurèrent la transition vers l'Etat-Nation, et le Congrès de Vienne qui marqua leur fin donna naissance à des relations organisées entre nations, dont l'ordre fut à nouveau bouleversé en 1945 par Yalta, puis cet ordre bipolaire disparaît à son tour en 1991. La planète connaît en quelque sorte aujourd'hui rien de moins que la fin d'un monde clausewitzien alimenté par les rapports entre Etats et les révolutions et la fin des concepts de guerre qui en découlaient.

Dans la théorie comme dans la pratique, l'ordre international observé depuis 1648 ne se concevait qu'au travers de l'intervention des Etats et la régulation guerrière. Les grands équilibres étaient préservés par eux, la guerre étant le mode d'expression conflictuel. Or, aujourd'hui, dans la phase de transition post-étatique qui s'amorce, l'Etat ne possède plus le monopole de la violence organisée, de la violence légitime, car il n'est plus le seul à exprimer cette « intelligence personnifiée de la collectivité » dont parlait Clausewitz.

Fin du monopole étatique et fin du rêve d'unicité de la planète

Aujourd'hui l'ordre international devient progressivement dual. D'une part, il y a un « monde de l'Etat » avec ses règles, ses codes, son nombre, son rythme, ses tendances et ses inflexions. De l'autre, ce monde multiple, « distribué », constitué d'un nombre infini d'acteurs plus ou moins autonomes, plus ou moins soumis à des règles, des codes, des allégeances. Ce deuxième monde qui a pu être qualifié également de monde « gris », fluide, mobile, interagit de plus en plus avec le monde des Etats classiques.

Et cette interaction soumet l'Etat à de fortes tensions ; elle a tendance à fragiliser tous les Etats, les plus établis comme les plus jaillissants. Elle les soumet aux deux questions politiques essentielles qui déterminent sa pertinence : celle de l'efficacité pour répondre aux nombreuses aspirations des communautés démultipliées dont la nation assume la charge et l'Etat, la direction, - car l'Etat leur doit à tous la sécurité, la prospérité, la prévisibilité - ; et celle de la légitimité car l'Etat doit pouvoir incarner tous les groupes constitutifs, communautarisés ou non, territorialisés ou non qui fondent la nation « une et indivisible ».

L'Etat moderne malmené

Or, c'est une formule double, ou dédoublée, qui semble prévaloir aujourd'hui ; et elle est instable.

D'un côté le monde des Etats, qui tente de bannir la guerre militaire, ou plus généralement l'emploi de la violence militaire dans les rapports de force et d'organiser les compétitions souhaitables (au nom du dieu compétitivité) à l'aide de procédures fondées sur des principes qui se veulent universels.

De l'autre, le monde des entreprises particulières, qui répondent aux besoins des individus ; avec des objectifs variés (survivre, défendre des idées, capter des richesses, accéder à la sécurité, à la prospérité, garantir l'homogénéité ethno-religieuse), avec des méthodes capables de transgresser toutes les lois existantes et de méconnaître frontières et Etats. En s'ordonnant indépendamment, ces deux mondes interfèrent de plus en plus fortement, et la plupart des tensions que l'on a pu observer récemment proviennent de l'interaction de ces deux processus aux développements distincts.

L'Etat moderne est gravement affecté par ce phénomène. « Trop grand pour les petites choses et trop petit pour les grandes choses », selon l'heureuse formule en vigueur, il ne se révèle plus l'instrument idéal pour aborder l'avenir. Il est miné par le bas, par un retour à l'atomisation des communautés, par cet appel général à retrouver des racines régionales, locales. Et il est tiré par le haut à se dépasser par de grands regroupements, par des fédérations d'intérêts, des régionalisations complètes. L'Etat moderne est entré dans cette espèce d'oscillation destructrice, une oscillation qui l'appelle tantôt vers le haut, à se dépasser pour rallier un espace plus grand, tantôt vers le bas, à se disloquer pour donner plus d'espace à la démocratie locale³.

L'Etat moderne, fondé sur des modèles nationaux, est aujourd'hui en difficulté, et la marque de cette difficulté, c'est la prolifération des Etats, 193 aujourd'hui et combien en 2020 ? Peut être 200, peut-être 400, nul ne le sait⁴. On voit très bien qu'il y a des continents aujourd'hui qui ont en germes d'autres États, d'autres formules d'Etat. Pour s'en convaincre songeons au dégel de l'ère soviétique, avec ses effets sur l'Asie centrale,

sur les Balkans occidentaux ; songeons à l'héritage colonial en Afrique, avec la question des Etats riverains de Sahara-Sahel, ou encore celle des Etats voisins des grands lacs d'Afrique centrale. L'héritage de l'ordre westphalien comme celui de Yalta est de plus en plus lourd à assumer⁵. L'autre marque de cette péremption, c'est la multiplication des formes d'Etats, des degrés d'Etat. Rien qu'autour de la Méditerranée, le Kosovo, le Monténégro, Chypre, les espaces palestiniens, le Sahara occidental ; en Transcaucasie, l'Abkhazie, le Karabakh...

La mondialisation qui caractérise notre siècle ébranle les structures fragiles, fragmente les structures établies et disqualifie donc aisément les Etats constitués. Comment s'étonner qu'ils aient du mal à se constituer collectivement en une communauté internationale de nations capables de gérer les tensions du monde ? Pourtant l'avenir devrait être à des unités politiques suffisamment fortes pour compter à l'échelle planétaire ; on assiste pourtant à cette fragmentation, cette parcellisation évoquée selon de multiples modalités : historiques, géographiques, ethniques, religieuses, idéologiques, économiques. Comment gérer cette contradiction ?

Un monde multicensré et désuni

Le monde d'aujourd'hui se remplit ; sa population aura été multipliée par plus de trois depuis la fin de l'ordre de Vienne. Et de fait tout à la fois il se communautarise et se déterritorialise. Il vise à élargir son autonomie vis-à-vis de la structure classique de l'Etat, de ses attributs, de ses privilèges. La guerre devient un événement « naturel » au sein des relations sociales domestiques, intraétatiques; un conflit de proximité entre solidarités communautaires contradictoires qui modifie le contrat social collectif, tandis que l'effacement des Etats, en fonction des intérêts des puissances, se gère au niveau local, régional, ou mondial. Les logiques comme les principes et les rythmes de vie, sont donc facilement en contradiction, déstabilisant le système en son entier, l'échelle supranationale et infranationale compliquant à l'infini les relations politiques. De plus, la multiplication des acteurs au sein du système international implique aussi la multiplicité des perceptions et des compréhensions du monde, et donc la fin du postulat d'une unique et même rationalité. Chaque acteur possède sa propre rationalité du jeu

renvoyant à sa propre signification, comme sa propre construction et structuration stratégique. Il se désunit.

Le monde découvre (redécouvre) soudainement que l'histoire de la construction du système international n'est pas forcément linéaire, selon un modèle occidental avancé, comme beaucoup ont voulu le faire croire. Il lui faut donc prendre acte de la naissance de nouvelles formes de relations internationales, certaines excluant l'Etat et les relations d'Etat à Etat. L'instrument diplomatique est dès lors à reformer et à « inférioriser ». Parallèlement, face au système-monde, au village-monde (qui ne concerne pourtant *grosso-modo* que 25 % de la population mondiale), les visions et analyses nationalistes traditionnelles subsistent, nous montrant à quel point la « préhistoire » peut, elle aussi, être longue.

C'est de la coexistence régulée de systèmes diversifiés potentiellement antagonistes que va désormais dépendre la stabilité d'un nouvel ordre international en 2020, si le cycle trentenaire déjà observé se perpétue.

Des relations moins inter-nationales

Le monde est donc de moins en moins « inter-national » dans son mode de découpage, dans son fonctionnement, dans ses enjeux et dans ses réponses, et il devient de plus en plus tribal. La structure interétatique, qui assure de moins en moins la fonction sécuritaire et la fonction de régulation sociale qui lui conféraient sa légitimité, n'a pourtant pas été remplacée par une autre forme d'organisation politique. Les amorces de solidarités régionales observées en Europe occidentale, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest, Asie du Sud-Est préfigurent la nouvelle configuration des allégeances politiques. Chaque nouvelle unité politique revendique son droit à créer ses propres normes, règles, et à utiliser sa propre violence. Nous assistons à une émancipation de l'individu sur la scène internationale.

Multicentrée, fragmentée, la planète est dès lors privée de nombres de lignes de clivages qui lui servaient, hier, de repères ; et les interactions sont devenues plus volatiles, plus aléatoires, moins porteuses de sens. A la déterritorialisation s'ajoute la désintermédiation. Il y a une diffusion

des termes de pouvoir et une dispersion des modalités d'action.

Le monde à venir ne possédera sans doute plus d'antagonisme directeur permettant d'*organiser* l'ensemble des autres antagonismes, puis de *distribuer* le monde entre clans. Face à cette absence de norme globale, religieuse, idéologique, économique, il existera une plus grande variété d'antagonismes locaux et régionaux avec des effets connexes et dominos. Nouvelle tripolarité du monde entre l'Occident, l'Islam et l'Asie chinoise, dont l'Europe sera demain une ligne de front potentielle. Nous pouvons imaginer que la violence politique se développe comme un « enfer » rationnel. Constatons que la puissance aveugle - l'hyperpuissance - a fait basculer le monde en dehors de la puissance classique des Etats, c'est-à-dire dans autre système que celui de l'équilibre des puissances, mal défini aujourd'hui.

La théorie classique des relations internationales reposait hier encore sur l'hypothèse d'un mode uniforme d'articulation et de régulation de l'ordre politique interne et externe, l'Etat étant un acteur assimilable à une entité simple, unique, le pion de base de l'organisation du monde. Or, cette hypothèse structurante ne peut plus être assumée aujourd'hui; elle ne permet plus d'organiser l'ordre pressenti à l'horizon 2020. La fin prévisible du cycle historique de l'Etat universel avec la relativisation de l'utilité politique de l'Etat-Nation est en marche. En d'autres termes, cette nouveauté signe à la fois l'entrée dans un nouvel ordre international et dans un nouvel âge historique, post-étatique.

Comment se profile le nouvel ordre post-étatique entrevu ci-dessus ?

Pour faire face à ces perspectives qui dérangent notre quiétude et invalident les efforts qui prétendent les méconnaître, il y a plusieurs attitudes possibles, selon le degré de développement que l'on a déjà atteint et les attributs de puissance qu'il confère, mais aussi selon la conscience que l'on a du changement en cours qui bouleverse la planète. On peut en simplifiant les rassembler sous trois comportements génériques :

- celui des pays qui freinent le changement et tentent de restaurer, de consolider l'ordre ancien qui les favorisait ;
- celui des pays qui ont tout à gagner à accélérer le changement en

cours pour valoriser leurs atouts émergents ;

- celui des pays qui ont intérêt à sortir du système actuel pour inventer autre chose qui ne soit ni copie de l'ancien ordre qui les a contraint, ni du nouveau qui les ignore pour s'en inventer un différent qui les valorisera.

Dans la première catégorie, on trouve globalement les puissances occidentales, celles qui ont dominé l'histoire des deux derniers siècles ; dans la seconde, ceux qu'on dénomme les BRIC⁶ et dans la troisième, principalement les pays d'Afrique. Mais aucun de ces trois comportements ne s'articule plus directement sur la structure de l'Etat-Nation qui, comme on l'a pressenti, semble être arrivée à la fin de son cycle historique comme finalité universelle, comme élément de base d'une communauté internationale qui en se diversifiant se défait et en se démultipliant perd de sa consistance. En esquissant une brève description de ces trois groupes, on peut tenter de cerner les contours d'un cadre possible pour l'ordre qui émergera vers 2020 espère-t-on.

Des puissances occidentales relativisées

La communauté transatlantique d'intérêts, de solidarité et de valeur pourrait se diluer progressivement. Une telle relativisation devrait accompagner la perte d'autorité stratégique et la fragilisation politique des Etats-Unis qui suit des engagements militaires aventureux de la période Bush et des conséquences politiques de la crise financière de 2008, dont les effets conjugués pourraient marquer la fin de l'exceptionnalisme américain. La puissance « impériale » américaine après son apogée pourrait, si l'administration actuelle ne peut redresser la barre, enclencher un cycle de déclin dont nul ne peut prédire la dynamique ; certains le comparent à celui de l'empire soviétique. L'histoire n'est pas écrite mais on peut s'inquiéter de la tendance américaine à défendre l'ordre ancien qu'ils contrôlaient et à repartir de plus belle sur les schémas stratégiques antérieurs à peine corrigés par la sagesse affichée d'un président charismatique. De leur côté, les Etats de l'Union européenne sont confrontés à la résistance du fait national dans une formule communautaire qui n'a pas convaincu les peuples, même si elle a fini par subjuguier les vieux Etats qui la composent. Confrontés à l'enlèvement d'une Union qui a vu son centre de gravité dériver vers

l'Est et perdre son repère fondateur carolingien, ces Etats s'en sont remis à la Turquie pour décider de leurs frontières communes et de leur avenir institutionnel. Les pays développés qui gravitent entre ces deux pôles de ce qu'on appelle encore l'Occident se raccrochent désespérément à l'OTAN, symbole vieilli et dévalorisé de leur autorité passée. Tous ensemble, ces pays qui ont conçu et dirigé l'ordre ancien qui se termine, luttent contre le risque d'un effritement global, la « désolidarisation » du système fédéral américain, imaginable après l'épisode Katrina, et le « détricotage » de l'Union européenne, possible depuis l'échec du traité constitutionnel. Ils doivent aussi affronter l'adversité d'une marginalisation progressive de leur poids relatif (12 % de la population mondiale à terme) et de leur pouvoir économique, même s'ils tiennent encore pour quelque temps les premiers rôles dans les groupes emblématiques de la planète de Yalta.

Des noyaux émergents

Ce sont bien évidemment ceux qui sont formés des peuples qui conjuguent capacité de développement, ressources naturelles et populations nombreuses et éduquées. Autour du Japon et de la Corée du Sud, tentés de consolider le développement régional chinois, autour de l'Inde, du Brésil et de l'Amérique du Sud, des groupes dynamiques se constituent et s'organisent dans des formules nouvelles qui font une large place à de nouvelles solidarités stratégiques transversales, fondées sur la gestion des matières premières, la production et la distribution de l'énergie, sur les enjeux monétaires et aussi sur la contestation de l'hégémonie occidentale. C'est bien naturellement que la fédération de Russie a rejoint ce clan informel, dans l'attente ou en alternative d'une place plus avantageuse dans le système occidental, une place conforme à sa tradition de pivot de l'ordre de Yalta. Le siècle des alliances relatives a commencé ici aussi⁷.

Une recomposition africaine

Partout où le fait national est resté noyé dans l'espace tribal ou noyé dans l'espace régional, l'Etat africain peut apparaître comme un cadeau empoisonné de la décolonisation. Bien souvent mal adapté aux réalités géographiques et humaines, bien souvent ingérable au plan économique

du fait de sa composition hétéroclite et sa disposition enclavée, de ses dimensions inégales, l'Etat africain peut être tenté de faire l'économie de l'étape de l'Etat nation pour aborder sans délai la dimension régionale intégrée. Seules deux des cinq espaces africains peuvent aujourd'hui s'y adonner, l'Afrique de l'Ouest avec la CDEAO et le cône sud avec l'Union sud-africaine.

*

Pour finir, c'est sans doute un nouveau système de la planète qui se prépare pour 2020. Il pourrait défaire l'ordre des Etats là où on le croyait définitif et universel, ériger en acteurs centraux des pôles nouveaux et des regroupements inattendus, notamment là où la masse humaine est la plus nombreuse et la plus avide de développement. Il devrait établir une nouvelle hiérarchie des puissances, une hiérarchie plus dynamique fondée sur des outils de souveraineté encore mal évalués, ressources, monnaie, éducation. Un nouvel âge historique pourrait s'ouvrir avec une architecture de la planète formée de plaques régionales plus homogènes organisées de façon assez différenciées sur des formes d'Etats assez distincts, le tout coordonné par un système de systèmes qui serait un avatar de l'ONU, cette organisation née de l'ordre de Yalta. Le système à venir constituera-t-il un ordre autostable ? Pourrons-nous faire l'économie d'une catastrophe planétaire pour l'établir ? L'histoire le dira.

Cet article a été publié dans AGIR 39 en septembre 2009.

Notes :

¹ Voir sur ces thèmes de précédentes réflexions parues dans la revue AGIR : « le monde qui va » (AGIR n°16, 2003), « la guerre hors piste » (AGIR n°18, 2004), « le système du monde » (AGIR n°28 ; 2006).

² Etat et nation que l'on définit souvent ainsi : un état est un territoire administré, et délimité par des frontières, pourvu d'un gouvernement qui siège dans une capitale, d'une armée, d'une monnaie, d'un drapeau et d'un hymne national. Une nation est un ensemble d'individus désirant vivre ensemble et partageant une même culture, une même langue, une même histoire et de mêmes coutumes. C'est de la conjonction de ces deux concepts qu'est née l'Europe moderne.

³ Voir un développement sur ce thème dans « l'oscillation stratégique » in Revue *Défense nationale* mars 1999.

⁴ Une multiplication continue des Etats sur la planète : 44 en 1850 ; 60 en 1938 ; 108 en 1963 ; 195 en 2008.

⁵ Voir « Traces d'empires » ; *Tribune Libre*, site www.cerems.fr (avril 2009).

⁶ BRIC, acronyme devenu classique pour Brésil, Russie, Inde et Chine.

⁷ Voir « L'alliance relative » in *Défense nationale* (avril 2009).